



Peut-on utiliser l'eau du robinet pour préparer les biberons ?



Il est recommandé de donner aux nourrissons de moins de 6 mois une eau contenant moins de 15 mg par litre de **nitrates**, tout en sachant que la norme française** fixe la limite de qualité pour les nitrates à 50 mg/l. L'eau du robinet, dès lors qu'elle est conforme aux normes de qualité, peut être utilisée **sans restriction** pour les enfants de plus de 6 mois. Il est recommandé de laisser couler l'eau quelques minutes avant de l'utiliser et de ne jamais utiliser l'eau chaude du robinet pour préparer les aliments ou les boissons.



** Les normes indiquées ci-dessus sont issues de l'**arrêté du 11 janvier 2007** relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine. Cet arrêté est actuellement en vigueur en France. Il transpose en droit français la **directive européenne n° 98-83** du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

** Les normes prescrites par l'**Union Européenne** et l'**Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.)** peuvent différer en certains points mais c'est cet arrêté qui demeure la règle en France.



[Retour](#) à la liste des questions...